

*Chers amis du Collectif,*

*Vous n'avez pas eu de nouvelles concernant notre demande d'AGE... mais les responsables du Collectif étaient très pris par des réunions et voulaient pouvoir vous apporter le maximum d'informations en temps réel (Collectif Infos 7, 8, 9).*

*-Bon nombre d'adhérents d'IFE ont rejoint le Collectif (-nous sommes plus de 325 signataires) après avoir pris connaissance des éléments « négociés » par la commission redevance de IFE.*

*-Au nom des membres IFE nous avons demandé au président Claus Hartmann de convoquer- selon les statuts- une assemblée générale extraordinaire dans un délai de cinq semaines avec l'ordre du jour "Redevance 2015». Le bureau d'IFE, après réception d'une mise en demeure, a décidé -après la date limite de fin juin-, de ne pas tenir l'Assemblée Générale Extraordinaire «physiquement» mais de la remplacer par un vote par courrier (possible selon les statuts) et de le différer à une date inconnue.*

*-Nous avons réclamé à nouveau une semaine après la date de limite (voir courrier « confidentiel » du 7 juillet en P.J.), mais toujours sans réaction... si ce n'est une demande indirecte de reporter l'envoi de la motion après le 31 juillet (réunion avec M. Paquier)... et une demande de contrôle des signatures des adhérents de IFE auprès du Collectif !*

*Et depuis, vous avez seulement reçu une lettre anonyme désavouant les adhérents de IFE et signataires du Collectif ayant une autre opinion que l'auteur de ladite lettre.*

*Ce jour, nous n'avons toujours aucune proposition de IFE pour la date butoir de l'AGE courrier.*

*J'envoie donc au Président de IFE la motion définitive des adhérents IFE signataires du Collectif.*

*Cette motion est basée sur le formulaire que vous avez tous complété, daté et signé, dans lequel vous avez exprimé votre position.*

*Nous vous transmettons pour information le courrier qui a perdu sa confidentialité et le texte de la motion tel qu'envoyé à IFE.*

*Bien cordialement,*

*Pour le Collectif*

*J-P. Vacandare*